

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'EEIGM pour diverses prestations sont fixés comme suit :

Prestations	Prix HT
TRAITEMENT THERMIQUE D'UN TOURET DE CUIVRE ETP	1722,58 €
MISE AU POINT D'UNE GAMME DE TRAITEMENT THERMIQUE SUR ALLIAGE CuNi2Si	1943,29 €
CARACTERISATIONS MICROSTRUCTURALES SUR ACIER ALLIE AU MANGANESE	1129,89 €
TRAITEMENT DE SURFACE ET BRASAGE DE SUBSTRATS BASE MOLYBDENE - CONFIGURATION LONGEMENT/TIGE	1746,94 €
TRAITEMENT DE SURFACE ET BRASAGE DE SUBSTRATS BASE MOLYBDENE	5643,28 €
ANALYSE PAR DIFFRACTION DES RAYONS X	88,00 €
CARACTERISATION DE FILS EN CUIVRE CuC2	1489,48 €
TRAITEMENT THERMIQUE EN 3 ETAPES DE PLATEAUX ISSUS DE FA EN INCONEL 718	3966,67 €
ANALYSES CHIMIQUES DE SURFACE (MEB – EDS) DE PIECES EN TITANE - PROCEDURE D'ANALYSE	431,36 €
ANALYSES CHIMIQUES DE SURFACE (MEB – EDS) DE PIECES EN TITANE - ANALYSE DE SURFACE	994,02 €

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'EEIGM et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 26 février 2026


Hélène BOULANGER